



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ÉCOLE JOLY DE RIVIÈRE-DU-LOUP **LA DRUMLINE POUR FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE**

Rivière-du-Loup, le jeudi 11 octobre 2018 — Plus que jamais, l'École Joly vibre au rythme d'une jeunesse pleine de talent musical. Depuis le début de l'année scolaire, cette école primaire de Rivière-du-Loup propose un nouveau volet dans sa Voie musicale. En plus de la guitare, elle offre à ses élèves de la quatrième à la sixième année, la possibilité de faire partie de la *drumline* (orchestre composé en totalité d'instruments de percussion). Une vingtaine d'élèves se sont joints à cette formation musicale qui égaie, depuis le weekend dernier, les matchs de football des Guerriers de l'École secondaire de Rivière-du-Loup. Ce projet novateur, unique au Bas-Saint-Laurent, vise principalement à susciter la motivation et à favoriser la réussite des élèves, notamment des garçons.

Pour le directeur de l'École Roy et Joly, M. Yannick Beauvais, la musique constitue un merveilleux outil pédagogique.

« Au cours des dernières années, la Voie musicale a réalisé de grandes choses. Par ses projets et la qualité de son programme, elle a remporté plusieurs honneurs au plan national. Alliant la musique et l'entrepreneuriat, elle met de l'avant des activités passionnantes, un environnement d'apprentissage des plus stimulants pour les élèves, qui dépassent largement l'éveil à la musique. Ces activités ont un impact direct sur la réussite de nos élèves. Avec la *drumline*, nous allons encore plus loin. La concrétisation de ce projet est rendue possible grâce à l'implication de l'équipe-école ainsi que de précieux partenaires : les Tourbières Berger, la Fondation Musicompte et la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Nous tenons à les remercier. »

Naissance du projet

C'est au cours de la dernière année scolaire que la responsable de la Voie musicale et enseignante en musique, M^{me} Sophie Jalbert, a eu l'idée de cet ensemble de percussions.

« Contrairement à la guitare, les instruments à percussion nécessitent une plus grande coordination. Ils répondent mieux au besoin de bouger de certains élèves. Avec un professionnel, nous avons tenu un atelier sur la *drumline* pour valider nos choix. Plusieurs de nos garçons avaient des étoiles dans les yeux. À la fin de la rencontre, ils ont manifesté leur intérêt à faire partie d'un orchestre. L'expérience a été concluante. Nous

avons donc entrepris les démarches pour acquérir les instruments dont nous avons besoin pour constituer notre ensemble musical. C'est avec beaucoup de fierté que nous avons appris que notre candidature avait été retenue dans le cadre du programme d'aide de la Fondation Musicompte, un montant de 10 000 \$. À cela s'ajoutait une aide importante du milieu. Le projet pouvait prendre son envol. »

Avec ce nouveau volet, l'enseignante de musique prévoit attirer une clientèle différente, particulièrement à cause de l'aspect percussif.

« La *drumline* permet aux élèves d'être davantage en mouvement, en plein air et souvent dans de grands espaces. De fait, les prestations musicales se font pendant des événements sportifs et des parades. Le contexte est beaucoup moins stressant que lors d'un concert dans une salle de spectacle ou lors d'une participation à un concours de musique. Ce volet nous permet d'aller rejoindre les élèves plus nerveux qui ont un intérêt pour la musique, mais qui n'osent pas à cause du stress et de l'anxiété de performance qui est parfois trop grande lors d'un spectacle conventionnel. L'environnement est plus convivial; l'atmosphère, plus électrisante. Les pièces jouées sont dynamiques et axées sur le rythme. Ils font le spectacle. »

Selon la responsable de la Voie musicale, les gains sur le plan pédagogique sont fort appréciables, surtout auprès des élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et d'adaptation.

« Même si nous sommes qu'au début du projet, nous observons déjà des changements. Les élèves, notamment nos garçons, sont très fiers de faire partie de l'ensemble musical de notre école. Ils affichent déjà un fort sentiment d'appartenance. Ils progressent bien. Au-delà de la musique, le programme a un effet positif sur la motivation et le contrôle de soi. Faire partie de l'orchestre les amène à être davantage disciplinés, concentrés, et à apprendre à persévérer dans leurs apprentissages. Juste l'installation des instruments nécessite patience et minutie. Avec le temps, ils vont développer une meilleure coordination globale ainsi qu'un bon esprit d'équipe, bref, un ensemble de compétences qui leur sera utile dans la poursuite de leurs études, mais aussi pour tous les aspects de leur vie. »

La Voie musicale

Depuis 2015, l'École Joly accorde une place prépondérante à la musique dans son projet éducatif. Elle reconnaît l'importance de l'apport de la musique pour soutenir les apprentissages des élèves afin de les amener vers la réussite scolaire. Les élèves qui le désirent peuvent s'inscrire à l'un des deux volets du programme de la Voie musicale : guitare et *drumline*. Ils peuvent ainsi aller plus loin sur le plan musical en ayant de 90 à 120 minutes de plus par semaine dans leur horaire. Bien plus, ils peuvent participer à différentes activités telles que rencontrer des artistes, assister à des spectacles et se rendre à l'École secondaire de Rivière-du-Loup en vue de se perfectionner. Chaque année, des projets interdisciplinaires qui intègrent la musique prennent forme. À cet égard, plusieurs de ces projets ont raflé des honneurs, autant au plan local, régional que national.

Une belle réussite qui rejaillit sur les élèves, l'équipe-école et notre communauté.

Informations :

Sophie Jalbert, responsable de la Voie musicale et enseignante en musique
Yannick Beauvais, directeur de l'École Roy et Joly
418 862-5003

Source :

Guy Lavoie
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
418 862-8201, poste 3064

Éric Choinière
Secrétaire général et directeur des communications
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
418 862-8201, poste 3061



